



La Ville de Paris lance le Conseil Parisien des Européens

La Ville de Paris lance le Conseil Parisien des Européens, instance consultative semblable au Conseil Parisien de Jeunesse. Cette instance est créée dans le cadre de la mise en œuvre du projet européen INCLUDE, lancé en mars dernier. Les volontaires ont jusqu'au 16 novembre pour candidater.

La phase de recrutement du Conseil Parisien des Européens est lancée. Cette instance, créée par la Ville de Paris dans le cadre de la mise en œuvre du projet européen INCLUDE, a pour but notamment de faciliter l'implication civique des ressortissants européens dans la capitale. Cette instance consultative, semblable au Conseil Parisien de Jeunesse, est ouverte aux citoyens européens qui vivent, travaillent, ou ont un lien avec Paris.

Ses membres seront au nombre de 61, citoyens européens et âgés d'au moins 18 ans, et à parité entre femmes et hommes. Ils seront également inscrits sur les listes électorales municipales ou s'inscriront lors de la candidature. Le Conseil Parisien des Européens va notamment pouvoir intervenir et proposer des vœux au Conseil de Paris sur de nombreuses thématiques comme le tourisme, les relations internationales de la capitale, ou encore la vie associative parisienne. Le mandat est d'un an renouvelable une fois.

« Je suis heureux que cette nouvelle instance consultative, inédite en France, puisse voir le jour à Paris. Je suis intimement convaincu que nos villes, par leur naturelle proximité avec les habitants, doivent être le trait d'union entre les citoyens et l'Union européenne. Je suis certain que les Parisiennes et les Parisiens s'inscriront dans cette belle aventure citoyenne et européenne », pour Hermano Sanches Ruivo, Conseiller Délégué à l'Europe de la Ville de Paris.

Le projet INCLUDE (« Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté Locale et Urbaine des Européens») a été lancé par la Ville de Paris en mars dernier, en partenariat avec l'association des Jeunes Européens France et le Forum Civique Européen, et pour une durée de deux ans, dans le but de faciliter la participation citoyenne des ressortissants européens dans leur ville d'accueil. Le projet INCLUDE a été proposé par Hermano Sanches Ruivo dans le cadre d'un appel à projets rattaché au programme européen « Droit, Égalité, Citoyenneté » de la Commission Européenne.

Objectifs du projet : promouvoir la citoyenneté européenne et les droits liés à celle-ci auprès de tous les citoyens parisiens ; inclure davantage les ressortissants de pays membres de l'Union

européenne dans la vie parisienne ; identifier les meilleures pratiques et diffuser une étude globale du programme aux autres collectivités territoriales de l'Union européenne.

Cet objectif se traduit notamment par une multitude d'actions de proximité, au sein des réseaux identifiés (associations, représentations diplomatiques, centres d'animation), centrées sur l'information, qui permettent de faciliter une plus grande mobilisation et participation des ressortissants européens. Le Conseil Parisien des Européens incarne une de ces actions concrètes.

Plus d'informations au lien suivant : <https://www.paris.fr/projetinclude>

Contact presse : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61